



IMPORTANT

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION AU SUJET DES AVIS D'INSCRIPTION ET DE NON-INSCRIPTION

Chers citoyens, chères citoyennes,

À titre de président d'élection, il est de ma responsabilité de renseigner les électrices et les électeurs au sujet de l'élection, notamment quant à leur inscription sur la liste électorale et quant aux modalités de révision de cette liste.

À ce titre, des avis d'inscription et de non-inscription sont normalement envoyés, qui auraient dû l'être cette année entre le 4 octobre et le 11 octobre. Ces avis devaient indiquer si les personnes résidant à telle adresse étaient inscrites sur la liste électorale.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que Postes Canada a entamé une grève le 25 septembre dernier. En conséquence, le Directeur Général des Élections a dû prendre des mesures exceptionnelles relativement à la transmission de certains documents. Ces mesures ont été communiquées aux présidents d'élection de l'ensemble du Québec via une directive, reçue ce 1^{er} octobre. Les informations qui suivent sont la résultante directe de cette directive. Merci, s'il vous plait, d'en prendre connaissance attentivement.

Vous ne recevrez pas vos avis d'inscription ou de non-inscription cette année par courrier !

Considérant la grève en cours chez Postes Canada, des solutions alternatives pour vous communiquer votre inscription, ou non, sur la liste électorale, sont mises en place.



Si vous êtes domiciliés à Château-Richer et au Québec depuis plus de 6 mois, OU que vous avez transmis une procuration au président d'élection à titre d'électeur non-domicilié, vous devriez être inscrit sur la liste électorale. En cas de doute, il est possible de vérifier votre inscription.

Quels moyens sont mis en place pour vous permettre de vérifier votre inscription sur la liste électorale ?

- 1) Consultation de la liste électorale, en personne, au bureau du président d'élection, pendant les heures d'ouverture normale de l'hôtel de Ville.

Entre 8 h et 12 h, puis entre 13 h et 16 h 30 de chaque jour, excluant fin de semaine et jours fériés, entre le 6 octobre et le 16 octobre à 10 h, il vous sera possible de consulter la liste électorale pour y vérifier votre inscription dans le bureau du président d'élection, situé au premier étage de l'hôtel de Ville, au 8006, avenue Royale.

- 2) Séances de consultation de la liste électorale en soirée

Entre le 6 octobre et le 9 octobre, entre 16 h 30 et 20 h, les bureaux de l'hôtel de Ville seront ouverts pour permettre aux électeurs travaillent en journée de venir vérifier leur inscription sur la liste électorale. Aucun rendez-vous ne sera requis, il vous suffira de vous présenter à l'hôtel de Ville entre les heures précitées.

- 3) Vérification par téléphone

Entre le 6 octobre et le 16 octobre à 10 h, vous pourrez vérifier votre inscription sur la liste électorale en contactant l'accueil de la Ville, au 418-824-4294, entre 8 h et 12 h, puis entre 13 h et 16 h 30.

Additionnellement, entre le 6 octobre et le 9 octobre, vous pourrez procéder à cette vérification par téléphone également en soirée, entre 16 h 30 et 20 h, au numéro précité.



4) Vérification par courriel

Entre le 6 octobre et le 16 octobre à 10 h, vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale en contactant madame Kathy Villeneuve, secrétaire d'élection, à l'adresse courriel adjoite@chateauricher.qc.ca . Il est important dans votre courriel de mentionner les informations suivantes :

- Votre nom et prénom complet
- Votre adresse vous donnant le droit de vote
- Votre date de naissance

Vous recevrez une réponse de la Ville dans les meilleurs délais.

5) Consultation de la liste électorale lors des sessions de la commission de révision

Il vous sera également possible de consulter la liste électorale et de valider votre inscription à telle liste lors des sessions publiques de la Commission de révision qui se tiendront les 14 octobre entre 17 h et 20 h, et 16 octobre entre 10 h et 14 h 30, à l'hôtel de Ville situé au 8006, avenue Royale.



IMPORTANT : Sessions publiques de la Commission de révision

La Commission de révision siégera au 8006, avenue Royale (Hôtel de Ville) aux dates suivantes :

- Mardi le 14 octobre entre 17 h et 20 h
- Jeudi le 16 octobre entre 10 h et 14 h 30

Le 16 octobre à 14 h 30 correspond en conséquence au dernier moment qu'ont les électeurs pour :

- Demander leur inscription à la liste électorale si elle est manquante
- Demander une radiation à la liste électorale
- Demander une modification à la liste électorale
- Demander leur inscription à la liste électorale en tant qu'électeur non-domicilié de même que faire une demande de vote par correspondance
- Demander leur inscription au bureau de vote itinérant lorsqu'ils le nécessitent pour des raisons de santé

En conséquence, profitez des solutions offertes pour vérifier votre inscription à la liste électorale en temps et en heure ! Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste, vous ne pourrez pas voter.

IMPORTANT : Votre bureau de vote

Veuillez consulter le site web de la Ville (section « Élections municipales 2025 » sur la page d'accueil) ou contacter la Ville au numéro précité pour connaître votre bureau de vote.

Nous sommes conscients des désagréments que cette situation peut poser. Sachez toutefois que la Ville met en place tous les moyens possibles pour diffuser la présente information au plus grand nombre, et s'assurer de la meilleure exactitude de la liste électorale. Sachez que toutes les possibilités de diffusion des avis d'inscription et de non-inscription ont au préalable été étudiées avec sérieux.

N'hésitez pas à contacter monsieur Edin Gusic, président d'élection, au 418-824-4294 poste 207 pour obtenir toute information additionnelle pertinente.

Vous remerciant, et restant disponible.